

Image not found or type unknown



cloture d une liquidation judiciaire

Par **antika**, le **09/04/2009** à **11:38**

bonjour

mon ami a fait une liquidation en juillet 2006 on nous a dit que le jugement de cloture aura lieu dans les deux an qui suive or deux an et demi apres toujours rien le probleme et que mon ami a retrouver du travaille et avons en projet de fair construire une maison peuvent il nous saisir ce bien ?(faut il attendre le jugement de cloture avant d envisager ce projet?)

merci de me repondre